

# Assurance vie liée à des fonds de placement

## Swiss Life Premium Vitality Duo

*Épargne liée à des fonds de placement avec opportunités de rendement et protection contre le risque*

### Produit

Swiss Life Premium Vitality Duo est une assurance vie liée à des fonds et financée par des primes périodiques. Elle offre des opportunités de rendement intéressantes. Elle peut être conclue aussi bien pour la prévoyance liée (pilier 3a) que pour la prévoyance libre (pilier 3b) (prévoyance combinée). Swiss Life Premium Vitality Duo propose au choix un capital garanti en cas de décès ou l'exonération des primes en cas d'incapacité de gain. Des couvertures d'assurance plus larges sont également disponibles.

**Prévoyance liée:** la prévoyance liée offre des avantages fiscaux légalement réglés. Les cotisations annuelles peuvent être déduites des revenus imposables jusqu'à concurrence d'un montant maximal. Pendant la durée de l'assurance, les revenus des placements (intérêts, dividendes) et les plus-values sont exonérés d'impôt. La prestation en capital versée à l'échéance du contrat est imposée à un taux réduit, séparément du reste du revenu.

**Prévoyance combinée:** sous certaines conditions données, la prévoyance combinée vous permet de passer à tout moment du pilier 3a au pilier 3b et inversement. Il n'est plus possible d'effectuer de versements dans le pilier 3a après une longue interruption de l'activité lucrative (due p. ex. à un congé maternité, une formation ou un séjour à l'étranger).

### Recommandation

Vous faites le bon choix en optant pour Swiss Life Premium Vitality Duo si vous souhaitez épargner de manière axée sur le rendement tout en protégeant votre famille ou d'autres personnes que vous aurez désignées comme bénéficiaires.

### Avantages

- Opportunités de rendement: grâce à l'investissement de votre prime d'épargne nette dans un ou plusieurs fonds de placement, vous participez à l'évolution des marchés des capitaux et, en cas d'évolution positive des fonds, obtenez des rendements intéressants.
- Choix des fonds: vous pouvez sélectionner votre fonds de placement dans une gamme de premier choix.
- Protection financière: vous pouvez conclure différentes couvertures d'assurance, de façon isolée ou combinée.
  - En cas d'incapacité de gain, Swiss Life verse la rente contractuelle. Swiss Life se charge en outre de payer les primes pour vous, ce qui vous permet de réaliser votre objectif d'épargne dans tous les cas.
  - En cas de décès, votre famille ou tout autre bénéficiaire de votre choix est protégé.

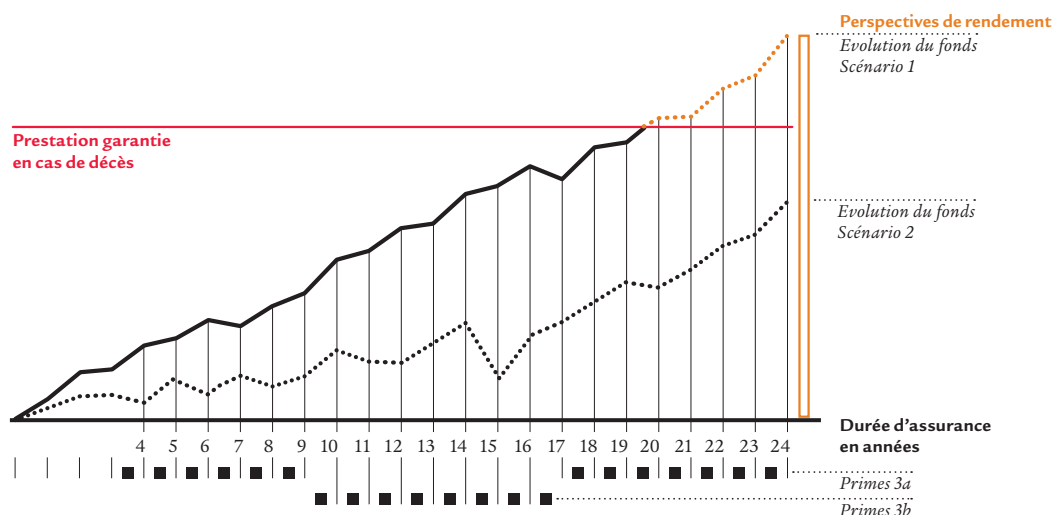
### Fonctionnement

En cas de besoin, Swiss Life Premium Vitality Duo combine un contrat d'assurance de la prévoyance liée à un contrat d'assurance de la prévoyance libre et vous permet de passer d'une forme de prévoyance à l'autre. Vous avez ainsi la garantie que la couverture d'assurance définie à la conclusion du contrat est maintenue pendant toute la durée du contrat. Swiss Life investit pour vous mensuellement dans le ou les fonds de placement que vous avez choisi(s). Vous pouvez organiser individuellement les fonds de placement et les adapter au besoin. Tous les ans, vous serez informé(e) de l'évolution des fonds de placement. A l'échéance du contrat, Swiss Life vous versera l'intégralité de l'avoir en parts de fonds.

[www.swisslife.ch/fr/premiumvitalityduo](http://www.swisslife.ch/fr/premiumvitalityduo)

### Représentation graphique pour Swiss Life Premium Vitality Duo

Variante avec prestation de décès garantie et versement des primes dans les piliers 3a et 3b



## En bref: faits et chiffres

### Offre

Type d'assurance	Assurance vie liée à des fonds combinant la prévoyance liée (pilier 3a) et la prévoyance libre (pilier 3b)
Financement	Primes mensuelles en francs, minimum de 100 francs
Couverture du risque	Possibilité d'adapter à tout moment la couverture du risque pendant la durée du contrat
Forme de placement	Sélection de fonds de placement (voir feuille d'information séparée)
Fiscalité	Pilier 3a: cas de vie et cas de décès: la prestation en capital est imposée à un tarif réduit, indépendamment du reste du revenu. Pas d'impôt sur le revenu ou sur la fortune pendant la durée du contrat Pilier 3b: en cas de vie: pas d'impôt sur le revenu; impôt sur la fortune liée à la valeur de rachat pendant la durée du contrat (cantons). En cas de décès: pas d'impôt sur le revenu (impôt sur les successions selon le canton) (Pilier 3a: les primes peuvent être déduites du revenu imposable jusqu'à concurrence du montant maximum légal.)

### Délais

Age d'entrée	De 18 à 59 ans pour les femmes, de 18 à 60 ans pour les hommes
Age terme	De 59 à 69 ans pour les femmes, de 60 à 70 ans pour les hommes
Durée	De 10 à 51 ans pour les femmes, de 10 à 52 ans pour les hommes

### Prestations

Vie	Avoir en parts de fonds
Décès	Avoir en parts de fonds; capital minimal garanti en cas de décès si assuré (Cas de décès: si l'avoir en parts de fonds est supérieur à la prestation garantie, c'est l'avoir en parts de fonds qui est versé. En tous les cas toutefois, au minimum le capital décès garanti.)

### Possibilités

Changement de placement	Possibilité de changer de fonds de placement à tout moment et gratuitement
Exonération des primes	Possible; obligatoire si la protection contre le décès n'est pas assurée
Rente en cas d'incapacité de gain	Possible
Capital décès	Possible; obligatoire si l'exonération des primes n'est pas assurée
Désignation des bénéficiaires	Pilier 3a: attribution bénéficiaire selon la législation en vigueur Pilier 3b: au choix
Prêt sur police	Pilier 3b: possible
Mise en gage	Possible, mais limitée par la loi dans le pilier 3a
Gestion d'un plan de sortie	Grâce à une restructuration successive de la fortune du fonds dans un placement moins risqué sur la fin de la durée, votre risque de placement est réduit, ce qui vous offre une protection contre les répercussions négatives du marché. Cette prestation est gratuite.



### Informations supplémentaires et conseil individualisé

Vous êtes intéressé(e) par Swiss Life Premium Vitality Duo? A quel fonds votre profil d'investisseur correspond-il? Quelles couvertures d'assurance correspondent-elles à votre situation? Votre conseiller(ère) répondra volontiers à vos questions.



- Swiss Life SA, General-Guisan-Quai 40, case postale, 8022 Zurich, téléphone 0800 378 378
- [www.swisslife.ch/fr/premiumvitalityduo](http://www.swisslife.ch/fr/premiumvitalityduo)

Précision d'ordre juridique: Les données ci-dessus sont purement informatives. Elles ne justifient en rien une offre ou encore une recommandation pour l'achat ou la vente de fonds de placement, la mise en œuvre de transactions ou la conclusion d'autres actes juridiques. Nous n'assumons aucune responsabilité quant à l'exactitude des informations. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse ou dans la principauté du Liechtenstein. Les personnes domiciliées aux Etats-Unis ou sur leurs territoires, les personnes de nationalité américaine ou détentrices de la Green Card ne sont pas autorisées à acquérir les prestations ou placements susmentionnés; que ce soit directement ou indirectement.